

SANTÉ

LE GRAND ÉCART DES PRIX DES MÉDICAMENTS

En passant d'une pharmacie à l'autre, on peut voir doubler, ou même tripler, le prix des médicaments non remboursables. Cet étonnant constat est fait par Familles rurales, une association de consommateurs qui vient de publier une étude nationale, concernant treize médicaments ou assimilés. Le prix du lait infantile Gallia varie ainsi de 12 à 25 €. Activir, un traitement contre l'herpès, se vend entre 3 et 9,60 €. Et pour Hextril, la solution de bains de bouche, le prix peut varier de 3,50 €.

Difficile de comprendre de telles disparités. A la Fédération des syndicats pharmaceutiques, on les juge pourtant « inévitables ». En fonction du nombre de produits qu'ils commandent, les pharmaciens peuvent bénéficier de prix plus intéressants.

Mais Familles rurales dénonce une « mauvaise information » du consommateur : les produits concernés ne sont pas souvent en accès libre et restent derrière le comptoir, ce qui empêche les clients d'examiner les prix. ■

RIGUEUR Le Président veut réduire le trou de 100 milliards d'ici à 2013
SARKOZY LIVRE SA RÈGLE DE TROIS POUR COMBLER LE DÉFICIT PUBLIC

GILLES WALLON

Voilà, en partie, à quoi ressemblera la « rigueur ». Hier, Nicolas Sarkozy a livré ses pistes pour réduire de façon drastique le déficit public. L'objectif est très ambitieux : combler un trou de 100 milliards d'euros, d'ici à 2013, pour respecter les règles de l'Union européenne. Résumé, en trois mesures.

Dès 2012, chaque nouveau gouvernement devra fixer pour cinq ans un objectif chiffré de déficit à respecter.

► **Changer la Constitution.** Quand on veut assainir les dépenses de l'Etat, il faut s'engager publiquement et durablement. C'est ce que semble dire Nicolas Sarkozy, qui souhaite modifier la Constitution pour y inscrire une nouvelle obligation. Dès 2012, chaque nouveau gouvernement issu des urnes

devra fixer, pour cinq ans, un objectif chiffré de déficit à respecter. Le Président s'inspire ici de l'Allemagne. Chez cette éternelle bonne élève de la rigueur européenne, c'est désormais inscrit dans le marbre : le déficit devra se limiter à 0,35 % en 2016. Nicolas Sarkozy, lui, s'est bien gardé d'annoncer des chiffres précis. D'ailleurs, cette mesure ne s'appliquera que lors d'un potentiel second mandat...

► **Freiner les dépenses de santé.** Chaque année, les dépenses d'Assurance-maladie augmentent en France. Et elles devraient continuer à croître d'ici à 2013. Nicolas Sarkozy souhaite donc qu'elles augmentent... moins vite. Mais comment faire ? Depuis 1998, un comité d'experts vérifie les dépenses de santé tout au long de l'année. Son « seuil d'alerte » – celui au-dessus duquel ils préviennent les pouvoirs publics – sera baissé.

► **Geler les budgets des collectivités.** Ces dernières années, les dépenses des



Le Président va geler la contribution que l'Etat verse aux collectivités territoriales.

régions, départements et communes ont fortement augmenté. Mais leurs responsabilités aussi. Nicolas Sarkozy souhaite « geler » l'argent que leur verse l'Etat. Ils recevront environ 51 milliards d'euros par an, quelle que soit l'inflation. ■

DÉPART

THIERRY DESMAREST, UN « PATRON TOTAL » S'EN VA



Il a écrit les pages les plus noires de l'histoire de Total. Ses plus glorieuses aussi. Thierry Desmarest, l'emblématique président du groupe pétrolier Total, quitte aujourd'hui le poste qu'il occupait depuis 1995. Stratège hors pair mais patron glacial, il a fait de Total la plus grande société de France – et la plus détestée. Certains retiendront sa fusion réussie avec Elf. D'autres, sa gestion désastreuse du naufrage de l'Erika. Ou de l'explosion de l'usine AZF. ■

SECONDES

20

ÉNERGIE

Le prix du pétrole au plus bas depuis juillet 2009

Les prix du baril de pétrole ont plongé sous 65 dollars, hier, à New York pour la première fois depuis juillet 2009, chutant de plus de 5 dollars par rapport à mercredi, dans un marché toujours déprimé face à la crise budgétaire de la zone euro.

EMPLOI

Les postes dans l'industrie continuent de dégringoler

L'industrie a perdu près de 26 000 emplois en France, dont 113 000 intérimaires, entre la mi-2008 et la mi-2009, selon l'Insee. Elle ne représente plus que 22,5 % des salariés du privé.

EMPLOI

LICENCIÉS À CAUSE DE FACEBOOK

Du danger de trop se lâcher sur les réseaux sociaux. Trois salariés d'Alten ont été licenciés pour avoir dénigré leur hiérarchie sur Facebook. L'un d'entre eux, s'estimant mal considéré par sa direction, avait inscrit sur sa page personnelle qu'il faisait partie du « club des néfastes ». Les deux autres s'en étaient amusés en répondant : « Bienvenue au club. » Leurs échanges avaient été relayés à la direction par un de leurs collègues. Au final, deux des salariés licenciés ont porté l'affaire devant les prud'hommes. Celui-ci n'a pas réussi

hier à départager les deux parties et l'affaire a été renvoyée. Elle sera tranchée lors d'une prochaine audience par un conseiller issu du corps de la magistrature. Ce contentieux relance le débat sur le respect de la vie privée. Car avec Facebook, un échange privé peut vite devenir public. « L'employeur peut alors s'en saisir, mais pour que cela devienne un motif de licenciement, il faut encore que l'information porte atteinte aux intérêts légitimes de l'entreprise », explique Christophe Noël, avocat spécialisé en droit du travail. ■

D. B.